

**COMMUNE DE BOSSEY**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 11 février 2025**  
**D20250201**

L'an deux mille vingt-cinq le 11 février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PECORINI, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 14  
Nombre de votants : 14

**Présents** : Monsieur Jean-Luc PECORINI Maire, Messieurs Jacques BONAGURO, Gérard BRUN Adjoint, Monsieur Alexandre BALDELLI Conseiller délégué, Mesdames Véronique EUGENE, Nathalie GOUY-PAILLIER, Karen SIMONIN, Ingrid MADOEUF Conseillère Municipale, Messieurs, Boris ORGEVAL, Albert WALKER, Bernard ESCANDE, Bruno VERDONNET Conseillers Municipaux.

**Absents excusés** :

Madame Madeleine CHAGNY donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc PECORINI  
Madame Dominique DAUSSE donne pouvoir à Monsieur Jacques BONAGURO  
Madame Daffa DIOP excusée

**Secrétaire** : Madame Véronique EUGENE

Date de convocation : 7 février 2025

**Objet : Participation au projet « Histoires de frontières »**

Rapporteur : Madame Nathalie GOUY-PAILLIER

la commune de Bossey a adhéré au projet d'histoires de frontières avec quatre autres communes, Archamps, Bardonnex, Collonges-sous-Salève et Troinex

Ce projet se compose de trois volets pédagogique, artistique et populaire pour un coût prévisionnel de 30 000 €.

Cette somme est répartie selon une clé de répartition.

La commune devra verser une participation prévisionnelle à hauteur de 4206 € à la commune coordinatrice Collonges-sous-Salève

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Madame Nathalie GOUY-PAILLIER, après avoir délibéré :

**Approuve la participation de 4 206 € à la commune de Collonges-sous-Salève et cette somme sera inscrite au budget 2025**

Bossey le 17 février 2025

Le Maire

Jean-Luc PECORINI

Délibération certifiée exécutoire  
Affichée en Mairie et transmise  
en Sous-Préfecture le

